

Monsieur le Professeur Francis BRUNELLE
Ministère de la Santé et des Solidarités
8, avenue de Ségur
75350 PARIS 07 SP

Montpellier, le 16 février 2006

Monsieur le Professeur,

Au nom de mes confrères, je tenais à vous remercier pour votre chaleureux accueil et l'excellente conduite de la réunion de ce jour.

De cette réunion, nous retenons :

- ✓ La réaffirmation de la formation spécifique et unique aboutissant au titre d'ostéopathe.
- ✓ L'exclusivité de l'usage professionnel de ce titre, uniquement réservé aux professionnels lauréats de ce cursus et régulièrement inscrits sur les listes départementales.
- ✓ L'existence, pour les autres professionnels de santé, d'accès vers ce cursus unique pour acquérir le titre d'ostéopathe, en fonction des modules ou unités d'enseignement communes au cursus d'ostéopathie déjà acquis.
- ✓ Notre confirmation d'accord sur la distinction, dans le cursus d'ostéopathie, entre les modules théoriques et pratiques, permettant ainsi une meilleure intégration des autres professionnels de santé.
- ✓ La soumission du projet de décrets aux organisations représentatives au cours de la fin du 1^{er} semestre 2006.
- ✓ La primordialité de la mission confiée au Professeur Ludes, notamment la définition du cursus et son contenu (UE, modules théoriques et pratiques), qui conditionnera ce qui précède.
- ✓ L'application de la loi pour ce qui concerne l'agrément des écoles. Ces dernières seront agréées par le ministère chargé de la santé, se soumettront aux contrôles mis en place par le couple DGS-EN et devront appliquer le programme spécifique amenant au titre d'ostéopathe.
- ✓ L'application, pour les praticiens en exercice, de la loi « grand-père » par l'Administration avec la collaboration des organisations représentatives.

En vous remerciant à nouveau et vous assurant de tout notre soutien, nous restons toujours à votre entière disposition, pour collaborer étroitement à l'élaboration des décrets de notre profession.

Dans cette attente, et au nom de mes confrères,

Soyez assuré, Monsieur le Professeur, de mon profond respect et de ma très haute considération.

Michel SALA
Président de l'AFO
Association Française d'Ostéopathie
Organisation Représentative de la Profession
www.afosteo.org

Copies : Monsieur le député Jean-Claude LENOIR, Monsieur le Professeur Bertrand LODES.